

LETTRE DES AMIS n° 107

* DATES A RETENIR

. **Samedi 20 novembre**, à 9 h 30 précises, aux Archives départementales, deuxième cours de paléographie médiévale.

Les amis qui désirent recevoir avant chaque cours les documents étudiés sont priés de déposer, sans tarder, au Secrétariat des Archives un jeu de 7 enveloppes auto-collantes de format minimum 23 x 32, munies de l'étiquette "LETTRE", affranchies à 4,40 F, portant leur adresse.

. **Mercredi 24 novembre**, à 21 heures, salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat à Toulouse, la Société toulousaine d'Études médiévales et l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne organisent conjointement avec le concours de la Mairie de Toulouse et du Conseil général de la Haute-Garonne une conférence au cours de laquelle Monsieur Pierre Gérard, Conservateur honoraire du Patrimoine, évoquera "La Garonne au Moyen-Age".

Les Amis des Archives sont cordialement invités à assister à cette conférence (Entrée gratuite sur présentation de la carte d'adhérent de notre Association munie de la vignette 1993).

Voici le texte de présentation de la conférence communiqué par notre ami, André Delpech, Président de la Société toulousaine d'Études médiévales.

"Du fond des âges, du fond des temps, surgit "Garunna", la bonne déesse. C'est notre Garonne. Son berceau est le Val d'Aran, morceau de terre gasconne, espagnol depuis huit cents ans..."

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

Telle qu'elle est née et qu'elle a grandi, la Garonne a toujours voulu le bonheur des peuples établis sur ses rives. Ce sont les hommes, infidèles, qui en ont fait une frontière au gré des siècles. Dès l'apparition des Celtes, elle sépare les Gaulois, de la rive droite, des Aquitains, de la rive gauche. L'époque romaine est plus favorable puisqu'elle fait fusionner les populations, ce qui n'empêche pas l'administration impériale de faire de Toulouse et de Bordeaux deux capitales rivales.



Malgré ses atouts comme voie commerciale, le fleuve n'a jamais pu être l'axe d'une entité politique digne de ce nom. Toutes les tentatives faites en ce sens se sont soldées par un échec, sauf entre 719 et 732 lorsque le duc Eudes fait de l'Aquitaine le rempart de l'Occident contre l'Islam. Les ducs aquitains, puis les souverains anglais ne parviendront jamais à faire de la Garonne un trait d'union entre Toulouse et Bordeaux. A l'issue de la guerre de Cent Ans, les rois de France consacreront la scission de l'espace garonnais en créant les Parlements régionaux de Toulouse et de Bordeaux.

Ainsi, l'appel de la bonne déesse "Garunna" est-il resté vain. La Garonne n'a jamais pu être un facteur d'unité. Elle est restée une "frontière d'eau" ...".

* AVIS DE PUBLICATION

1) Les Archives de la Haute-Garonne viennent de publier avec le concours du Conseil général une excellente plaquette intitulée "*De mémoire d'instituteur*" dont l'auteur est **Madame Brigitte Saulais**, Attaché de conservation du Patrimoine, actuellement en poste aux Archives des Côtes-d'Armor, à Saint-Brieuc, préfacée par Madame Bernadette Suau, Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne.

Dans cette plaquette d'une cinquantaine de pages, Brigitte Saulais fait une présentation d'ensemble des monographies communales qui ont été rédigées en 1885 par les instituteurs de la Haute-Garonne à la demande de la Société de géographie de Toulouse et de l'Inspection académique du département en vue d'une exposition scolaire qui devait s'ouvrir à Toulouse du 9 mai au 10 juin 1885.

Ces monographies déposées pour la plupart aux Archives de la Haute-Garonne, sous les cotes Br 4° 50 à Br 4° 593, constituent comme l'indique fort justement Madame Suau des "**témoignages rares et précieux qui reflètent une époque et ses mentalités**".

On peut se procurer cette très intéressante plaquette au Secrétariat des Archives départementales où elle est vendue au prix de 30 F.

2) Le n°6 de "**l'Oc médiéval**" (année 1993-94) vient de paraître. Au sommaire nous relevons trois articles passionnants :

- Blagnac au fil du temps : des origines au XIIIe s. par Pierre Gérard
- Prélude à la bataille de Muret : de Castelnaudary à las Navas de Tolosa par André Delpech
- Le site de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers) par J.-M. Lassure et G. Villeval.

Rappelons que "**l'Oc médiéval**" est édité par la Société toulousaine d'Études médiévales, Résidence Artois, Bât. "La Gohelle" 38, rue des Sports, 31200 Toulouse, tél. 61.57.04.91.

* POUR INFORMATION

. **Conférences du Musée Saint-Raymond**, place Saint-Sernin à Toulouse :

. Jeudi 25 novembre, à 17 h 30 : "Les offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines" par Ph. Marinval, chargé de recherches au CNRS.

. Jeudi 9 décembre, à 17 h 30 : "Les cadastres antiques dans la haute vallée de la Garonne" par J.-L. Augé, Conservateur des Musées Goya et Jaurès de Castres.

. **Société archéologique de Lavaur**

Dimanche 21 novembre prochain, à 15 h, à la Mairie de Lavaur (salle du rez-de-chaussée) conférence de M. l'abbé **Georges Passerat**, Professeur à l'Institut Catholique de Toulouse.

Sujet abordé : "*La vie de château au temps des troubadours*".

* REMERCIEMENTS

Nous remercions bien vivement notre ami, Michel Henry qui nous a remis deux exemplaires de thèses pour le doctorat vétérinaire (diplôme d'État) fort passionnantes.

La première thèse présentée et soutenue par M. Jean-Luc Angot, en 1983, concerne l'"*Histoire des abattoirs de Toulouse*" du Moyen-Age à nos jours.

La deuxième intitulée "*Historique d'un laboratoire vétérinaire : l'Institut de Sérothérapie de Toulouse*" a été présentée et soutenue par Mme Valérie Mouraux épouse Villemin, en 1992.

Toutes deux ont été déposées à la Bibliothèque des Archives départementales où désormais elles pourront être consultées.

* COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE ASSOCIATION

L'Assemblée générale de notre Association s'est déroulée le samedi 9 octobre dernier, aux Archives départementales sous la présidence de Mme **Bernadette Suau**, Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne et de M. **Gilbert Floutard** en présence de nombreux membres du Conseil d'Administration de notre Association.

Après avoir excusé M. **Pierre Gérard**, notre Président d'honneur et M. **Christian Cau**, Directeur des Archives municipales de Toulouse ainsi que de nombreux amis qui pour des raisons diverses n'ont pu être présents, M. Gilbert Floutard remercie Mme **Bernadette Suau**, Conservateur en chef du Patrimoine, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne qui nous accueille et nous fait l'honneur d'être parmi nous malgré ses multiples occupations. Il salue la présence de Mme **Geneviève**

Cagniant-Douillard, Conservateur en chef aux Archives départementales ainsi que celle des nombreux présidents d'Associations et des amis qui nous ont fait l'amitié d'être avec nous.

Il donne ensuite la parole à **M. Marc Miguet**, Secrétaire général de l'Association qui présente le Rapport moral.

I - Rapport moral 1992-93

1) Les cours de paléographie

Ils ont été assurés, comme par le passé, par Mme Geneviève Cagniant-Douillard et M. Christian Cau à raison d'un samedi par mois d'octobre à mai (8 cours en tout). Le thème choisi cette année était "*Le clergé régulier*". Mme Douillard a traité la paléographie médiévale, M. Cau, la paléographie moderne et contemporaine.

Comme les années précédentes les documents étudiés étaient envoyés à l'avance au moyen d'enveloppes timbrées.

Ces cours ont été suivis avec assiduité par une cinquantaine de personnes en moyenne.

Marc Miguet remercie chaleureusement, Mme Douillard et M. Cau qui ont assuré bénévolement ces cours au prix d'un gros travail de préparation. Il souligne que, si de nombreux amis ont acquis une certaine compétence dans la lecture des documents anciens, c'est grâce à la qualité du travail accompli par nos amis Conservateurs.

2) Les conférences

Deux conférences ont été consacrées par M. Gérard aux "*Relations de Toulouse et du Moyen-Orient aux XIe et XIIe siècles et au Comté de Tripoli*".

Cette année a été marquée par une nouveauté : l'Association a organisé avec la Société toulousaine d'Études médiévales "une conférence-diaporama" au cours de laquelle notre ami Guy-Pierre Souverville a évoqué un sujet qui le passionne et qui nous a passionnés : "*Les ordres militaires de Toulouse au Piémont pyrénéen*".

3) Un dîner-débat a été organisé en mars dernier consacré au "*Catharisme : religion et société*" animé par Michel Roquebert : il a connu un franc succès.

4) Les sorties

* Le 3 octobre 92, à Lavaur, nous avons été accueillis par nos amis MM. Garban et de Ferlu qui nous ont fait visiter Lavaur et sa cathédrale, l'église de Giroussens et le château de Roquevidal.

Nous remercions M. Garban et ses amis de la Société archéologique de Lavaur pour la chaleur de l'accueil qu'ils nous ont réservé et la qualité de leurs interventions.

* La deuxième sortie a eu lieu en juin dernier dans la vallée du Tarn. Nous avons visité le matin le château de Saint-Géry, l'église Notre-Dame du Bourg et le musée de Rabastens sous la conduite de M. de Toulza.

M. Bertrand de Viviès, Conservateur du Patrimoine a guidé, l'après-midi notre visite de Gaillac.

Cette sortie a été parfaitement organisée par notre ami, Francis Béthune. Nous le remercions ainsi que nos guides.

5) La lettre des amis

Avec les 10 numéros de l'année écoulée, nous en sommes, à l'heure actuelle, à la 106e lettre. Une équipe de rédaction rassemble les articles envoyés par les amis et Pierre Guilhem se charge du tirage, ce qui est une lourde tâche : 300 exemplaires sont expédiés chaque mois.

La rubrique "Avis de recherche" connaît toujours un vif succès, même si toutes les questions posées n'obtiennent pas une réponse.

Le recensement des inscriptions occitanes se poursuit.

Deux nouvelles rubriques ont vu le jour "En parcourant les registres notariés" et "Ça s'est passé en 93".

La "Tribune d'expression locale" a été largement ouverte aux Associations amies. Nous remercions tout particulièrement Mme M.-F. Puysségur-Mora pour sa rubrique "Commingeois, vous avez la parole !".

Les Présidents ou secrétaires d'associations culturelles ont pu aussi, au moyen de la lettre des amis, nous informer de leurs activités.

Nous avons aussi rendu compte des ouvrages adressés par leurs auteurs.

6) Les Petites bibliothèques

Huit numéros ont paru cette année abordant des sujets très divers. Nous adressons un grand merci à leurs auteurs.

7) Publications de la série "Mémoires des Pays d'Oc"

La collection déjà importante s'est enrichie de 5 ouvrages supplémentaires au cours de l'année écoulée. En effet, nous avons édité :

- La thèse magistrale de notre ami René Souriac, Professeur à l'Université du Mirail (en 2 volumes) :

"Décentralisation administrative dans l'ancienne France : Autonomie commingeoise et pouvoir d'État".

Vendue non seulement dans la région mais aussi dans toute la France notamment dans les bibliothèques universitaires et à l'étranger (Allemagne, Angleterre, États-Unis etc...).

- "Les droites et février 1934" Actes du stage Archives Vivantes qui s'est tenu aux Archives de la Haute-Garonne en novembre 1991.

- L'ouvrage de Gilbert Imbert "*Actes notariés et chicanes villageoises*" est vendu avec succès dans notre région, mais également à Paris.

- "*Le chemin de fer de ceinture de Toulouse. Un projet de la fin du XIXe siècle*" de Marc Miguet.

- "*L'histoire de Lalande*" d'Émile Bertrand, véritable best-seller. Nous en sommes actuellement à la 3e édition. A ce jour, plus de 450 exemplaires ont été vendus.

L'Association est devenue un éditeur non négligeable. 17 ouvrages ont paru à ce jour. Si elle réussit dans ce domaine c'est en très grande partie grâce à la compétence, au dynamisme et à l'efficacité de notre ami Gilbert Imbert chargé du secteur "édition".

Rappelons que l'Association, dans le cadre de la journée "Fureur de lire" a participé au **Salon des Éditeurs de Midi-Pyrénées** qui s'est tenu à la Bibliothèque municipale de Toulouse, le 18 octobre 1992.

8) Congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne

Notre Association a été choisie pour organiser le 47e Congrès qui a eu lieu à Toulouse en juin dernier.

Ce Congrès a réuni une centaine de participants. 22 communications ont été présentées concernant l'histoire locale et régionale parmi lesquelles celles de plusieurs membres de l'Association.

Notre Président remercie Marc Miguet qui a présenté un rapport moral très complet. Aucune précision concernant ce rapport n'étant demandée, celui-ci est mis aux voix et est adopté à l'unanimité des amis présents.

Avant de donner la parole à notre trésorière, Mme Cau, notre Président remercie les membres du bureau et du Conseil d'Administration pour l'aide efficace apportée qui a permis de mener à bien les différentes activités. Il remercie également Mme Suau et Mme Douillard ainsi que l'ensemble du personnel des Archives pour la qualité de l'accueil qui est réservé aux amis et l'aide précieuse apportée en toutes circonstances.

II - Rapport financier

1) Compte financier 1992

Recettes :	Cotisations	33 670,00
	Subventions	10 000,00
	Publications	46 425,46
	Sorties	18 820,00
	Diverses	1 845,00
	Revenus placements	8 720,12
	TOTAL	119 480,58

Dépenses :	Frais de bureau	10 815,13	
	Port	5 404,68	
	Publications	95 127,33	
	Sorties	27 145,55	
	Diverses	13 019,87	
	TOTAL	151 512,56	

2) Compte financier janvier-février 1993

Recettes :	Cotisations	13 526,00	
	Subventions	5 000,00	
	Publications	76 221,57	(dont Lalande 33 900)
	Port	1 207,00	
	Sorties	25 242,00	
	TVA	13 000,00	
	Revenus placements	3 688,32	
	Diverses	590,00	
	TOTAL	138 474,89	
Dépenses :	Frais bureau	4 936,29	
	Port	2 089,70	
	Publications	42 025,15	(Lalande 20 900)
	Sorties	24 422,80	
	Diverses	5 863,30	
	TOTAL	79 337,44	

Le rapport financier est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale décide de **fixer la cotisation** pour l'année 1994 à **130 F.**

III - Remise du "Prix Défense du Patrimoine : Archives" 1993

Notre Président rappelle que depuis maintenant plusieurs années notre Association attribue au cours de son Assemblée générale un prix destiné à récompenser ceux qui par leur action ont contribué à la sauvegarde du patrimoine archivistique. Ce prix consiste en la remise d'une médaille représentant une croix du Languedoc frappée au nom de notre Association.

En procédant ainsi nous répondons à un des objectifs majeurs de notre Association. En effet, l'article 2 de nos statuts stipule que l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne doit (je cite) : ... *"travailler à la sauvegarde des documents de toute nature relatifs à l'histoire des Pays d'Oc et, en particulier des archives communales, privées, familiales, industrielles ou commerciales pour éviter qu'elles soient laissées à l'abandon, détruites et pour empêcher leur exportation à l'étranger"*.

Cette année le Conseil d'Administration de notre Association, réuni le 3 février dernier, a décidé sans hésiter de remettre le **"Prix Défense du Patrimoine : Archives"** à notre ami **Francis Béthune**.

Francis Béthune dont l'attitude d'esprit, le comportement et l'action dans le domaine de la préservation du patrimoine archivistique sont pour nous un exemple à suivre.

En effet, depuis de nombreuses années il fréquente assidûment les salles de ventes, les brocanteurs de la région, à l'affût de documents susceptibles d'intéresser les collections publiques.

Grâce à lui, nombreux sont les dépôts d'archives de la région qui se sont enrichis de documents essentiels. Ainsi, il y a quelques années il a pu retrouver chez un brocanteur d'Arnaud-Bernard des registres d'état-civil de Castelnaudary qui avaient été détournés et qui ont pu être reversés aux Archives de l'Aude.

Grâce à lui, les Archives de la Haute-Garonne se sont enrichies des papiers de **Gabriel de Belcastel** (1821-1890), député monarchiste de la Haute-Garonne, maire de Colomiers, ardent défenseur de l'enseignement catholique au moment du vote des lois scolaires de Jules Ferry.

Il a permis en outre aux Archives de notre département de récupérer une partie des Archives du château de Castelnaud d'Estrétefonds dispersées au moment de la vente du château.

Je pourrais multiplier les exemples d'enrichissement dûs à l'intervention de Francis Béthune. Mme Suau ou Mme Douillard seraient bien plus qualifiées que moi pour vous en parler.

Ce que je voudrais ajouter, c'est que Francis Béthune n'hésite pas, le cas échéant, à acheter lui-même, avec ses propres deniers les documents qui risquent de disparaître pour les verser aux Archives départementales quitte à attendre, ensuite, de longs mois avant d'être remboursé. Ce qui est vraiment admirable.

Enfin, je ne saurais oublier un autre aspect de son activité tout aussi important. Francis Béthune est parfois sollicité par certaines personnes pour classer des documents familiaux, ce qui lui permet de signaler, à l'occasion, les documents intéressants, souvent inédits qu'il rencontre. C'est ainsi, qu'en ce moment, il est en train de procéder à l'inventaire des documents de la famille d'Orgeix, au château de Loubens-Lauragais (une véritable mine).

Vous comprendrez aisément que nul mieux que lui ne méritait de recevoir ce prix, n'en déplaise à sa modestie naturelle.

Sous les applaudissements nourris de l'Assemblée notre Président remercie Francis Béthune et lui remet en le félicitant la médaille commémorative "Défense du Patrimoine : Archives".

Francis Béthune remercie les Amis et remet au même moment à Mme Suau une liasse de documents supplémentaires provenant du château de Castelnaud d'Estrétefonds, achetés par lui-même, ces jours-ci, grâce à la contribution de notre Association.

L'assemblée générale décide sur le champ à l'unanimité de ses membres de permettre à notre Association dans la mesure de ses moyens de contribuer désormais à l'achat de documents qui seront remis aux Archives.

Mme Suau remercie les Amis et intervient pour évoquer le **problème des Archives communales** se trouvant dans les mairies. Elle constate lors de ses inspections que très souvent des documents anciens particulièrement précieux ont disparu (registres paroissiaux, registres de délibérations communales, compoix...).

Elle rappelle fort justement que ces archives ne sont pas la propriété des municipalités. Elle demande aux Amis, dans la mesure du possible, d'intervenir auprès des élus locaux pour bien leur expliquer cette évidence élémentaire afin que sa tâche de contrôle puisse être facilitée.

La question des **archives ecclésiastiques contemporaines** est évoquée. Nous apprenons qu'elles sont considérées comme des Archives privées dans la mesure où elles appartiennent à des associations diocésaines.

IV - Projets d'activités pour 1993-94

1) Cours de paléographie et d'initiation à la recherche

Mme Geneviève Cagniant-Douillard et M. Christian Cau ont accepté cette année encore d'assurer les cours bénévolement. Qu'ils soient au nom de tous bien vivement remerciés.

Ces cours se dérouleront, comme les années précédentes, aux Archives départementales, le samedi matin à partir de 9 h 30 (un cours par mois, d'octobre à mai). Le thème retenu cette année est "*la présence des femmes dans les documents*".

Les dates des cours du 4e trimestre 93 ont été fixées. Il s'agit du samedi 23 octobre, du samedi 20 novembre et du samedi 11 décembre.

Ceux qui souhaitent recevoir les documents étudiés à l'avance sont priés d'apporter le plus rapidement possible 7 enveloppes autocollantes affranchies au tarif de 4,40 F portant leur adresse (grand format 32 x 23 avec une étiquette "LETTRE" collée).

2) Conférences

Mercredi 24 novembre prochain à 21 h, Salle du Sénéchal, M. Pierre Gérard abordera le sujet suivant : "*La Garonne au Moyen-Age*".

Cette conférence est organisée conjointement par la Société toulousaine d'Études médiévales et notre association.

En janvier et février 1994 il assurera aux Archives départementales, à l'intention des Amis, deux conférences consacrées à "*Toulouse au XIIe siècle*" (d'après le cartulaire de Saint-Sernin). Ces conférences auront lieu à 10 heures, le samedi matin (les dates n'ont pas encore été fixées).

3) Dîners-débats

M. Robert Marconis, Professeur à l'Université du Mirail nous propose de développer, en mars prochain, le sujet suivant : "*Midi-Pyrénées : déclin et renouveau. Pour une relecture de l'histoire contemporaine*".

Proposez-nous d'autres sujets avec des intervenants. Ils seront examinés au cours des prochains Conseils d'Administration.

4) Sortie de juin 1994

M. Pierre Gérard nous propose une visite, sous sa conduite, de l'abbaye de Moissac. Il reste à compléter cette sortie par la visite d'autres sites : le château de Brassac, la bastide de Lauzerte ?

Donnez-nous votre avis concernant les autres sites visités et éventuellement proposez-nous d'autres projets de sortie.

5) Lettre des Amis

Elle continuera à vous être servie, dans la mesure du possible, chaque mois, avec les rubriques habituelles.

Adressez-nous de courts articles de 3-4 pages maximum afin que nous puissions les publier.

6) Petites bibliothèques

Adressez-nous également des textes de 10 à 20 pages afin que nous puissions poursuivre et développer la publication de nos "petites bibliothèques".

7) Publications de la série "Mémoires des Pays d'Oc"

M. Imbert qui n'a pas pu venir aujourd'hui m'a chargé de vous dire qu'au cours de l'année 1993-94, les Amis ont prévu d'éditer plusieurs ouvrages.

1 - Un ouvrage de 80 pages environ de Mme Sylvie Chanchus intitulé "*Au tribunal de Villefranche de Lauragais sous le Consulat et l'Empire*" édité à 150 exemplaires.

2 - La thèse de M. Georges Fournier, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail (2 tomes de 350 pages) intitulée : "*Démocratie et vie municipale en Languedoc aux XVIIIe et XIXe siècles*" préfacée par Michel Vovelle. Tirage prévu : 250 exemplaires.

3 - L'édition des Actes du 47e Congrès de Toulouse de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne. Il s'agit d'un très gros travail (22 communication en tout). Tirage prévu : 150 exemplaires.

4 - La réédition de l'"*Histoire de Lalande*" d'Émile Bertrand (en voie d'épuisement). Environ 100 exemplaires.

5 - Un 5e ouvrage peut éventuellement être édité à condition qu'il comporte un nombre limité de pages.

Au sujet des manuscrits proposés : évitez qu'ils soient trop techniques, trop particuliers. Pensez à la commercialisation. Ils doivent s'adresser à un large public.

V - Questions diverses

Au sujet du parking des Archives, un appel est une nouvelle fois adressé aux Amis afin qu'ils s'abstiennent de stationner sur les 2 emplacements réservés aux handicapés.

VI - Renouvellement du Conseil d'Administration

Membre de droit : Madame Bernadette Suau, Directeur des Services d'Archives de la Haute-Garonne.

Sont élus à l'unanimité :
 Mesdames AUGOYARD, CASSAN, CAU, DOUILLARD, MALIÉ
 Messieurs BÉDRUNE, BÉTHUNE, CAU, ESCALETTES, FLOUTARD,
 GUILHEM, IMBERT, LAPEYRE, MIGUET, SOUVERVILLE.

La première réunion du Conseil d'Administration est fixée le mardi 19 octobre prochain, à 20 heures 30, aux Archives départementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Avant de se séparer, les Amis se retrouvent autour d'un "apéritif d'amitié".

* RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)

Notre amie, Mme Simone Mirouze a relevé au cimetière de Montauban sur la tombe d'une certaine famille QUERCY l'inscription suivante :

*"Paire, Maire, dourmès en pax
 L'Etèrno Soumjous aquel caire
 Yo, moun Fraire y sar en campads
 E lous Nostres tabe, pecaire !
 Es la Ley... Lums biste amourtids
 Toutis tournan d'ount sen sourtids".*

Ce texte présentant quelques difficultés de traduction nous nous sommes adressés à notre ami André Lagarde qui nous a suggéré dans un premier temps avant même de le traduire, de le transcrire en graphie normalisée.

Ainsi nous obtenons le texte suivant :
*"Paire, Maire, dormètz en patz
 Etèrne sonjos (d')aquel caire
 Io, mon Fraire i sem (re)campats
 E los Nostres tanben, pecaire !
 Es la Lei... Lums viste amortida(s)
 Totis tornam d'ont son sortida(s)".*

Ce qui peut être traduit de la façon suivante :
*"Père, Mère, dormez en paix
 L'Eternel songeur de ce lieu,
 Moi, mon Frère y sommes rassemblés
 Et les Nôtres (la famille) aussi, hélas !
 C'est la Loi... Lumières vite éteintes
 Nous retournerons tous d'où elles sont sorties".*

Nous remercions Mme Mirouze qui nous a communiqué ce texte et M. Lagarde qui nous a aidé à le traduire.

Continuez toujours à nous adresser des textes en occitan.

* EN PARCOURANT LES REGISTRES NOTARIÉS

Le glossaire publié dans la lettre n° 106 a amené plusieurs commentaires de la part de lecteurs. Gilbert Imbert remercie les personnes qui ont bien voulu faire part de leurs remarques et nous prie de les reproduire ci-après.

- **deux cayses dabet** : sans doute faut-il lire "d'abet" : de sapin (oc : avet).

- **deux rispos** : à rapprocher non pas de "rispa", mais de son diminutif "rispon" (graphie d'Alibert) soit petite pelle à feu, soit spatule de cuisine. Pour préciser entre ces deux sens, il faudrait savoir lequel prévaut actuellement à Toulouse.

- **deux cassetes letoun** : plutôt qu'un rapprochement avec le français "cassette", il faudrait peut-être envisager un rapprochement avec l'occitan "çaça" et dérivés. Le sens serait alors soit louches, soit poëllons, soit casseroles... Alibert donne d'ailleurs "caceta" : poëllon, à Toulouse.

* 14 JUILLET 1600. UN PREMIER PAS VERS LE MARCHÉ COMMUN

*Lettres pattantes
 contenant permission à Guillaume Baricq, natif Delph (Delft)
 en Olande, et aux siens, (de) faire faire par tout le royaume
 de France de thuille qu'il a nouvellement inventé.*

Henry, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Notre bien amé Guillaume, fils de Pierre de Bariq, natif de la ville Delphe (Delft) en Hollande, nous a fait dire et remonstrer qu'en la recherche (recherche) qu'il auroict faicte de plusieurs inventions pour proffiter au public, il en auroict trouvé une de faire des thuilles courbes embrassans l'une l'autre, lesquelles sont beaucoup plus belles et proffitables que celles dont l'on uze ordinairement en France, plus belles en ce qu'elles ce peuvent diversiffier de collur (couleur) à volonté et faire claires et luisantes si bien que la pluye coulle beaucoup mieux dessus. Plus profitables en ce qu'elles ne seront plus chères si (même) elles ne sont à meilleur marché et seront de plus grand durée en ce qu'elles peuvent durer cinquante ans sans qu'il soit bezoing de

toucher aux couvertures qui en seront faictes. Mais pour la peine et difficulté qu'il y a à trouver la terre propre à faire lesd. thuilles et à la tirer, à faire plusieurs molins et fours, pour les acommoder contre les vents affin de les pouvoir mieux eschauffer et y entretenir la chaleur, et pour récompence des propriétaires des terres où se trouve la matière propre pour lesd. thuilles, il lui conviendra faire de grandz fraiz et despences et qu'il ne seroit raisonnable pour ceste raison que ceux desquels il ce servira pour luy aider à ceste manufacture et quy apprendront ce secret jouissent du fruict de son labeur et travail et le frustrant de la récompence desd. fraiz. Il nous a très humblement supplié et requis luy voulloir permettre de chercher en tous lieux et endroictz de notre Royaume la matière propre pour ceste manufacture et, l'ayant truvé, la tirer ou faire tirer, après toutesfois avoir récompencé les propriettères des terres et avoir eu leur consentement, et de faire et faire faire desd. tuilles telle et si grande quantité qu'il voudroit, durant led. temps de cinquante ans, sans qu'il soit permis à quelque personne que ce soit d'en faire ou faire faire, sur peine d'amande et de tous despans, dommages et intérestz, si ce n'est par sa permission, et sans que ceste action luy puisse estre imputée à desrogation de noblesse, et sur ce luy octroyer nos lettres nécessaires.

Pour ce est-il que nous, désirans embrasser toutes les inventions que peuvent apporter de l'utilité au public de ce royaume et désirans favorablement traicter led. Guilh. de Baric, A ces causes et autres à ce nous mouvans, nous luy avons permis, octroyé et accordé, permettons, octroyons et accordons de notre grâce spéciale, plaine puissance et auctorité royalle, par ces présentes pour ce signées de notre main, qu'il puisse et luy soit loisible chercher par tous les lieux et endroictz qu'il avizera en cestuy notre Royaume, la terre et matière propre à la manufacture des tuilles courbes s'embranchans l'une l'autre, après avoir eu le gre et consentement des propriettères et les en desdommageant et récompensant des terres où se trouvera lad. matière et, l'ayant truvé, d'en faire ou faire faire lesd. thuilles de telle façon, collur et matière que bon luy semblera, durant le temps et espace de vingt cinq ans, sans qu'il soit permis à aultres personnes quelconques, à peine de deux cens escuz, d'en faire ou faire faire ou vendre autres que celles que, par luy ou les siens, seront faictes ou merquées pendent led. temps, sinon par sa permission, et d'estre condamnés en tous ses despens, dommages et intérestz, sans aussi que lad. action luy puisse estre imputée à desrogation de noblesse, s'il se truve noble et yssu de noble race et lignée. Et de notre plus ample grâce nous luy avons permis, acordé et octroyé, permettons, acordons et octroyons par cesd. présentes, voullons et nous plaist qu'il luy soit loisible de bastir et construire telles maisons et édifices par tout et en tous lieux où bon luy semblera.

Si donnons et mandons à nos amés et féaulx conseillers les gens tenans nos courtz de parlement, et à tous nos autres justiciers, officiers et subiectz qu'il appartiendra, que du contenu en ces présentes ils facent et souffrent jouir led. Guilh. et ses ayant cause, plainement et paisiblement, sans les faire ne souffrir luy estre faict, mis ou donné, aucung trouble, destourbes ou empeschement à ce contraire.

Car tel est notre plaisir, nonobstant tous édictz, ordonnances, mandemens, deffences et lettres à ce contraires. En tesmoing de quoy nous avons faict mettre notre scel à cesd. présentes.

Donné à Paris le dix neufviesme jour de febvrier, l'an de grâce mil six cents, et de notre règne l'unzième.

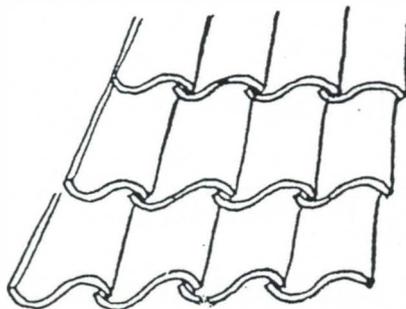
Signé "Henry" et, sur le reply, "par le Roy, Ruze", et scellé du grand sceau de cire jaune à double queue.

Lesd. lettres pattantes ont esté registrées pour, par led. Guillaume de Baricq, jouir de l'effect et contenu d'icelles, suivant l'arrest de la cour ce jourd'huy donné. Faict à Thoulouse, en Parlement, le quatorzième julhet mix six cens.

(Arch. Dép. de la H.-G. B 1910, f° 117 et 118.
"Registre XII° des Edictz et Ordonnances Royaulx")

Il nous a paru intéressant de publier ces lettres patentes par lesquelles Henri IV, "*désirant embrasser toutes les inventions qui peuvent apporter de l'utilité au public de ce royaume*", autorise un Hollandais à fabriquer en France des tuiles de son invention et lui en assure le monopole pour une durée de vingt-cinq ans.

Ces "tuiles courbes s'embrassant l'une l'autre" ont connu un large succès et, de nos jours encore, couvrent une grande partie des maisons de l'Europe septentrionale : "*elles commencent brusquement dès la Picardie et sont répandues tout le long de la mer du Nord, jusque dans les pays scandinaves*"⁽¹⁾. On les appelle "pannes du Nord" ou "tuiles en S à la mode flamande". Le crochet qu'elles portent au talon les empêche de glisser et leur permet de s'adapter ainsi aux toits à forte pente des régions nordiques.



Tuiles flamandes en "S"⁽²⁾

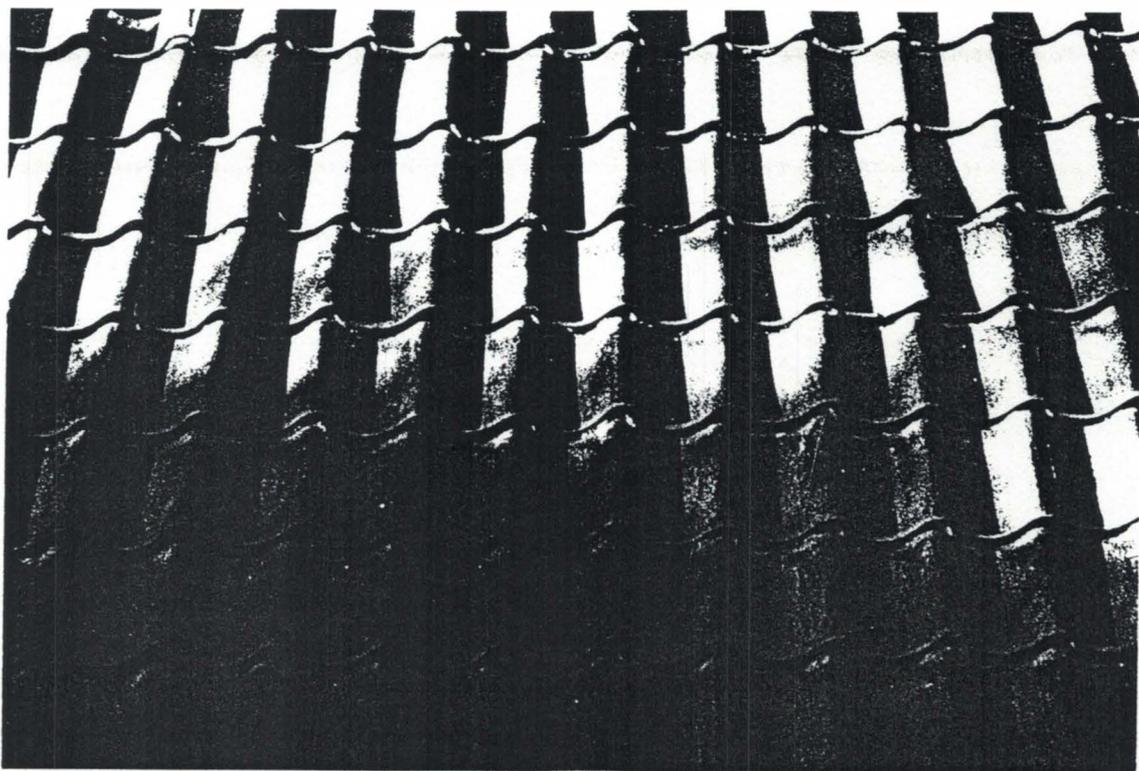
(1) Georges DOYON et Robert HUBRECHT, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, éd. Ch. Massin, page 186.

(2) Id. page 187, figure 125.

Dans l'expression "tuiles flamandes", l'adjectif n'indique nullement que les tuiles aient été fabriquées en Flandre mais se rapporte, comme nous en apportons la preuve aujourd'hui, à une invention flamande.

Il se pourrait de même - mais ce n'est qu'une hypothèse⁽³⁾ - que dans l'expression "brique foraine", étudiée dans ces colonnes il y a un an, l'adjectif exprime que cette brique a été inventée hors de notre région avant d'y connaître par la suite le succès que l'on sait...

Louis LATOUR



Détail d'une toiture en tuiles flamandes
photographiée à Hermannsburg, près de Hanovre (Allemagne du Nord).

(3) Les autres hypothèses ont été brillamment exposées par Brigitte SAULAI dans "La Lettre des Amis", n° 93 (avril 1992).